

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 3 avril 2025 à 10 h 00  
« Préparation du rapport annuel de juin 2025 »

<b>Document n° 3</b>
<b>Document de travail, n'engage pas le Conseil</b>

## **Tendances démographiques récentes et hypothèses de projection**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*

## Tendances démographiques récentes et hypothèses de projection

Pour réaliser les projections financières du système de retraite, le COR s'appuie sur les projections démographiques de l'Insee dont le dernier exercice a été publié en novembre 2021. Les membres du COR n'ont en effet ni les compétences nécessaires, ni la légitimité pour élaborer des scénarios démographiques alternatifs à ceux de l'Insee qui servent de référence à tous les exercices de projection dans la sphère publique.

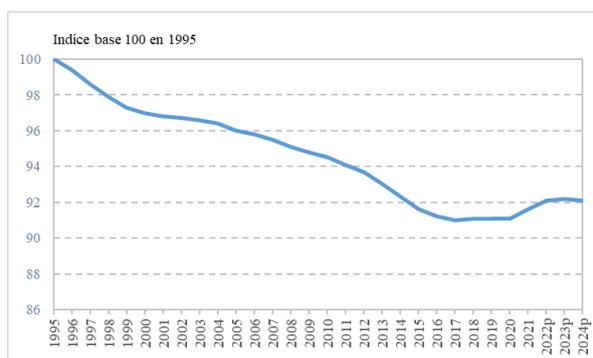
Une projection de population fournit une image de ce que pourrait être la taille et la structure à venir de la population par sexe et âge. Elle s'appuie sur la connaissance du passé et, pour le futur, sur des hypothèses pour les trois composantes démographiques : fécondité, mortalité et migrations. Différentes hypothèses d'évolution sont faites pour chaque composante, constituant différents scénarios.

### 1. Évolution passée et projetée de la fécondité

#### 1.1 La fécondité a atteint en 2024 un point bas, proche de celui relevé à la fin de la Première guerre mondiale

En France, la population féminine de 20 à 40 ans, âges où les femmes sont les plus fécondes, a globalement diminué depuis le milieu des années 1990 et marque un palier depuis 2016. Entre 1995 et 2024, le nombre de femmes appartenant à cette tranche d'âge a reculé de 7,9 % sur la période.

**Figure 1 – Évolution du nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans en France depuis 1995**

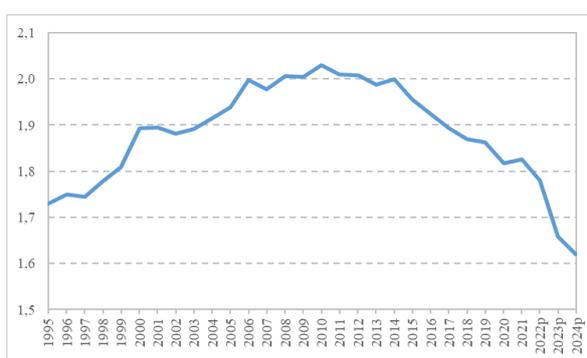


Lecture : Entre 1995 et 2024, le nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans a diminué de 7,9 %.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population, statistiques et estimations d'état civil.

**Figure 2 – Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) en France depuis 1994**

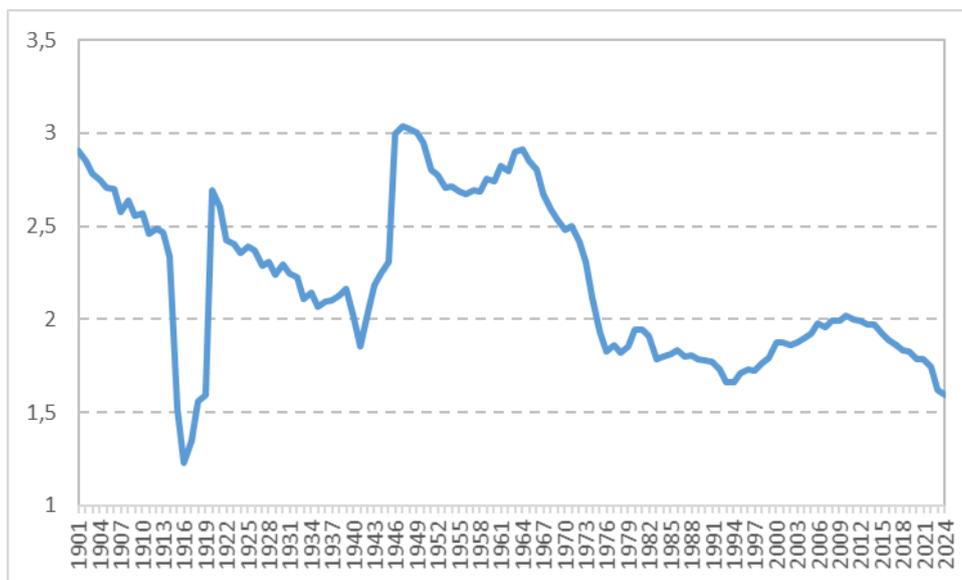


Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population, statistiques et estimations d'état civil.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge, l'année considérée, demeuraient inchangés. Cet indicateur a crû presque continûment entre 1995 et 2007. Après une relative stabilité, l'ICF a commencé à décroître à partir de 2014 : il est ainsi passé de 2,0 enfants par femme en 2014 (après un pic à 2,03 en 2010) à 1,62 enfant par femme en 2024 (1,59 en France métropolitaine), après 1,66 en 2023 (1,62 en France métropolitaine). Il faut remonter à la fin de la Première Guerre mondiale pour retrouver un niveau d'ICF aussi bas qu'en 2024 : en 1919, en France métropolitaine, l'ICF était de 1,59 enfant par femme, et il était descendu à 1,23 en 1916.

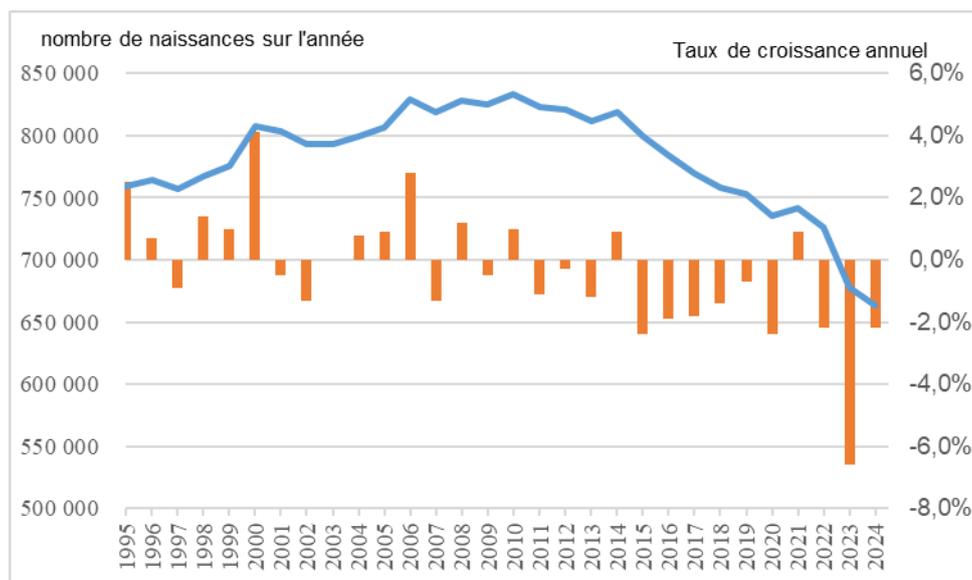
**Figure 3 – Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1901 en France métropolitaine**



Source : Insee.

Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité. Après une progression du milieu des années 1990 au milieu des années 2000, le nombre de naissances se stabilise jusqu'en 2014 en France puis connaît une baisse quasi continue jusqu'en 2024. Ce recul du nombre des naissances s'explique principalement par le recul de la fécondité car la population féminine âgée de 20 à 40 ans a peu évolué en nombre sur cette période.

**Figure 4 – Évolution du nombre de naissances observées en France depuis 1995**



*Note de lecture : Le nombre de naissances s'élevait à 663 000 en 2024, soit un recul de 2% par rapport à l'année 2023.*

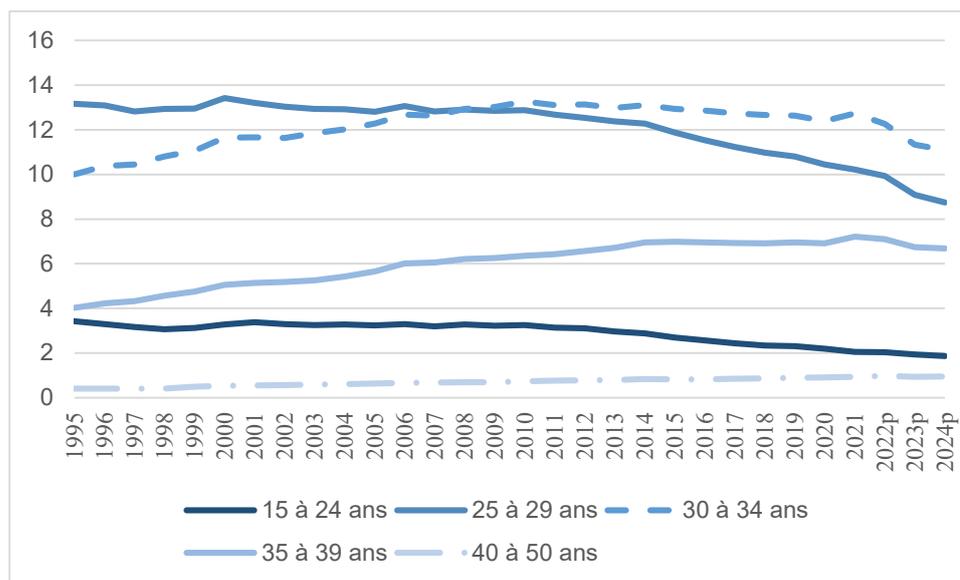
*Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et France à partir de 2014.*

*Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil.*

Depuis le milieu des années 1990, la fécondité des femmes les plus jeunes (15-29 ans) baisse en France alors que celle des femmes âgées de 30 à 44 ans progresse marquant ainsi un recul de l'âge de la maternité. L'âge moyen des femmes à l'accouchement était de 28,8 ans en 1994 et s'établit désormais à 31,1 ans en 2024<sup>1</sup>. Comme en 2023, le taux de fécondité avant 40 ans diminue en 2024, y compris pour les femmes âgées de 30 à 39 ans, qui n'étaient pas ou peu concernées par le recul de la fécondité avant la crise sanitaire. En 2024, le taux de fécondité ne se redresse légèrement que pour les femmes d'au moins 40 ans, à 1,0 enfant pour 100 femmes de cette tranche d'âge.

<sup>1</sup> Source Insee, Bilan démographique 2024.

**Figure 5 - Taux de fécondité par tranche d'âge (en nombre d'enfants pour 100 femmes)**



*p : données provisoires.*

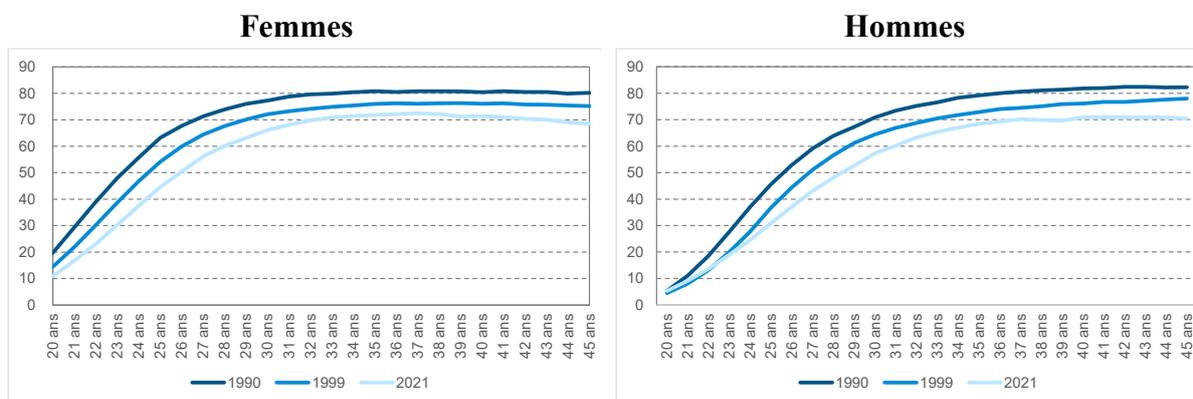
*Lecture : En 2024, le taux de fécondité des femmes de 30 à 34 ans est de 11,1 enfants pour 100 femmes de cette tranche d'âge.*

*Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France entière à partir de 2014.*

*Source : Insee, estimations de population, statistiques et estimations d'état civil.*

Ce recul du nombre de naissances peut être mis en perspective avec les évolutions récentes de la conjugalité en France. Si le nombre de mariages entre personnes de sexe différent augmente légèrement en 2024 par rapport à 2023 (+2 %) et retrouve un niveau proche de celui du début des années 2010, il demeure inférieur de plus de 20 points au niveau enregistré au début des années 2000. Plus largement, le nombre de personnes âgées entre 25 et 45 ans vivant en couple a reculé en France depuis le début des années 1990. La part des femmes vivant en couple âgées de 20 à 45 ans était inférieure en moyenne en 2021 de 12 points par rapport aux niveaux enregistrés en 1990 (-11 points pour les hommes âgés de 20 à 45 ans sur la même période). Le recul du nombre de naissance peut être ainsi relié à la baisse de la proportion de personnes vivant en couple entre 25 et 45 ans.

**Figure 6 – Part des individus âgés de 20 à 45 ans vivant en couple en 1990, 1999 et 2021**



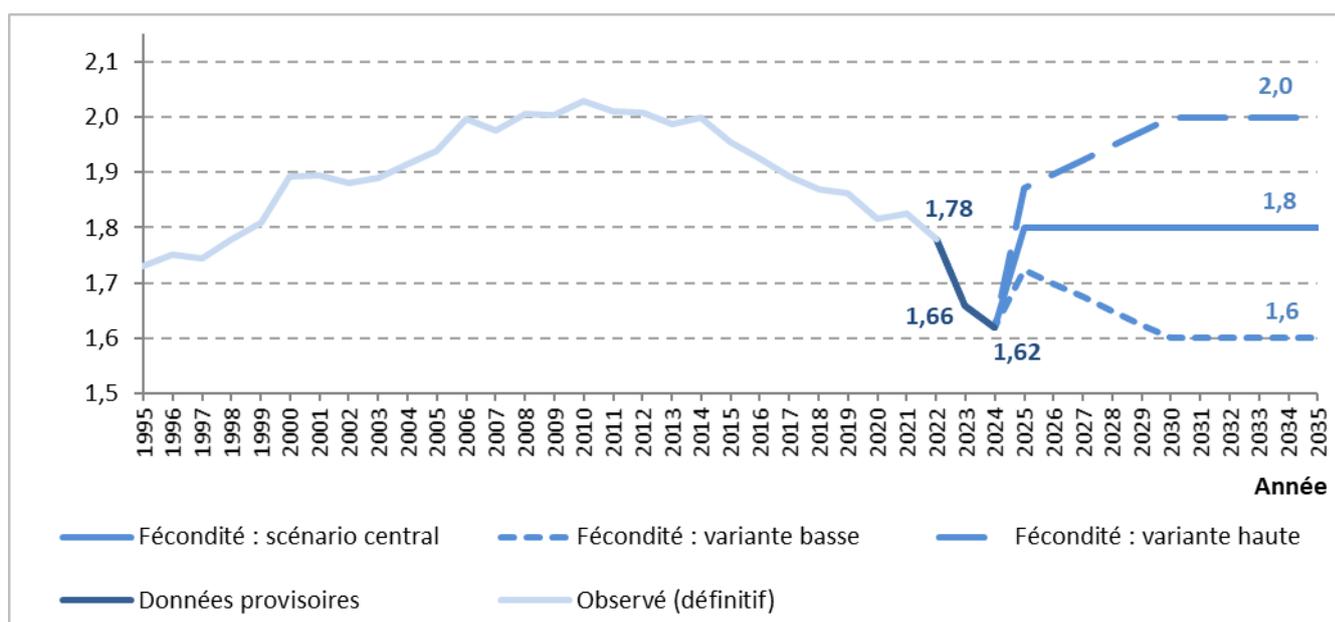
*Champ : France hors Mayotte, population totale.*

*Source : Insee, recensements de la population.*

## 1.2 Une hypothèse centrale d'indice conjonctuel de fécondité à 1,8 enfant par femme

Les projections du COR reposaient dans le précédent exercice sur le scénario central des projections démographiques de l'Insee 2021-2120 qui retient une cible d'indice conjonctuel de fécondité à 1,8, une variante basse d'ICF à 1,6 et une hypothèse haute à 2,0, légèrement en deçà du seuil de renouvellement des générations. Les projections démographiques retenaient l'hypothèse d'un âge moyen à la maternité qui continuait d'augmenter jusqu'à 33 ans avant de se stabiliser en 2052.

Figure 7 - Indice conjonctuel de fécondité observé puis projeté



Note : l'indicateur conjonctuel de fécondité (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée, c'est-à-dire du nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Les hypothèses en projection sont constantes à partir de 2030 jusqu'en 2070.

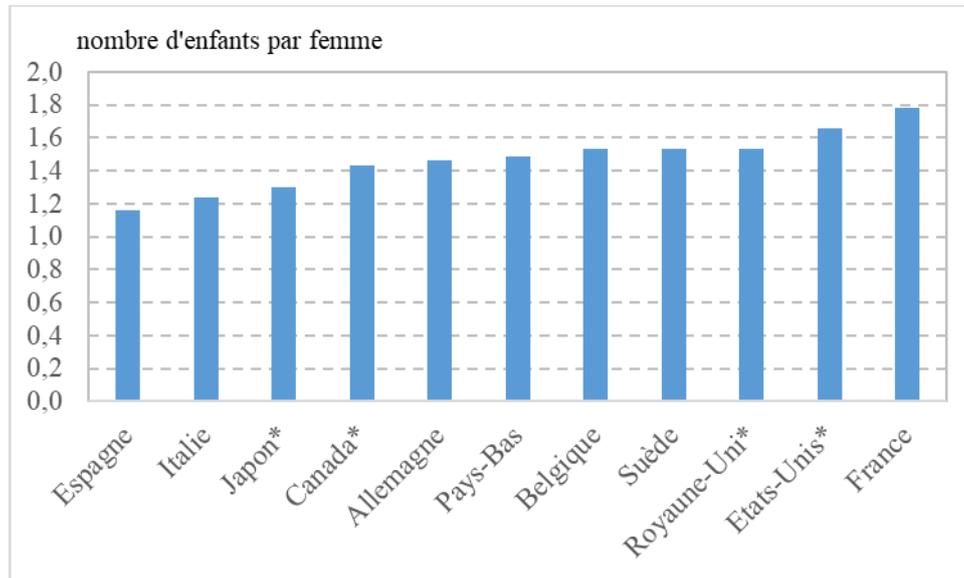
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : INSEE, bilan démographique 2024 et projections de population 2021-2120.

## 1.3 La France fait néanmoins toujours partie des pays suivis par le COR où la fécondité est la plus forte

En 2022, l'ICF était le plus élevé de l'UE27 en France (1,78), puis en Roumanie, Bulgarie et République Tchèque (ICF supérieur à 1,6). À l'inverse, il était le plus bas en Espagne et à Malte (moins de 1,2). L'Allemagne était en position intermédiaire avec un ICF égal à celui de la moyenne européenne (1,46). A titre de comparaison, les États-Unis enregistraient en 2021 un ICF de 1,66 enfant par femme. Trois des pays suivis par le COR avaient un ICF inférieur ou égal à 1,3 : le Japon, l'Espagne et l'Italie.

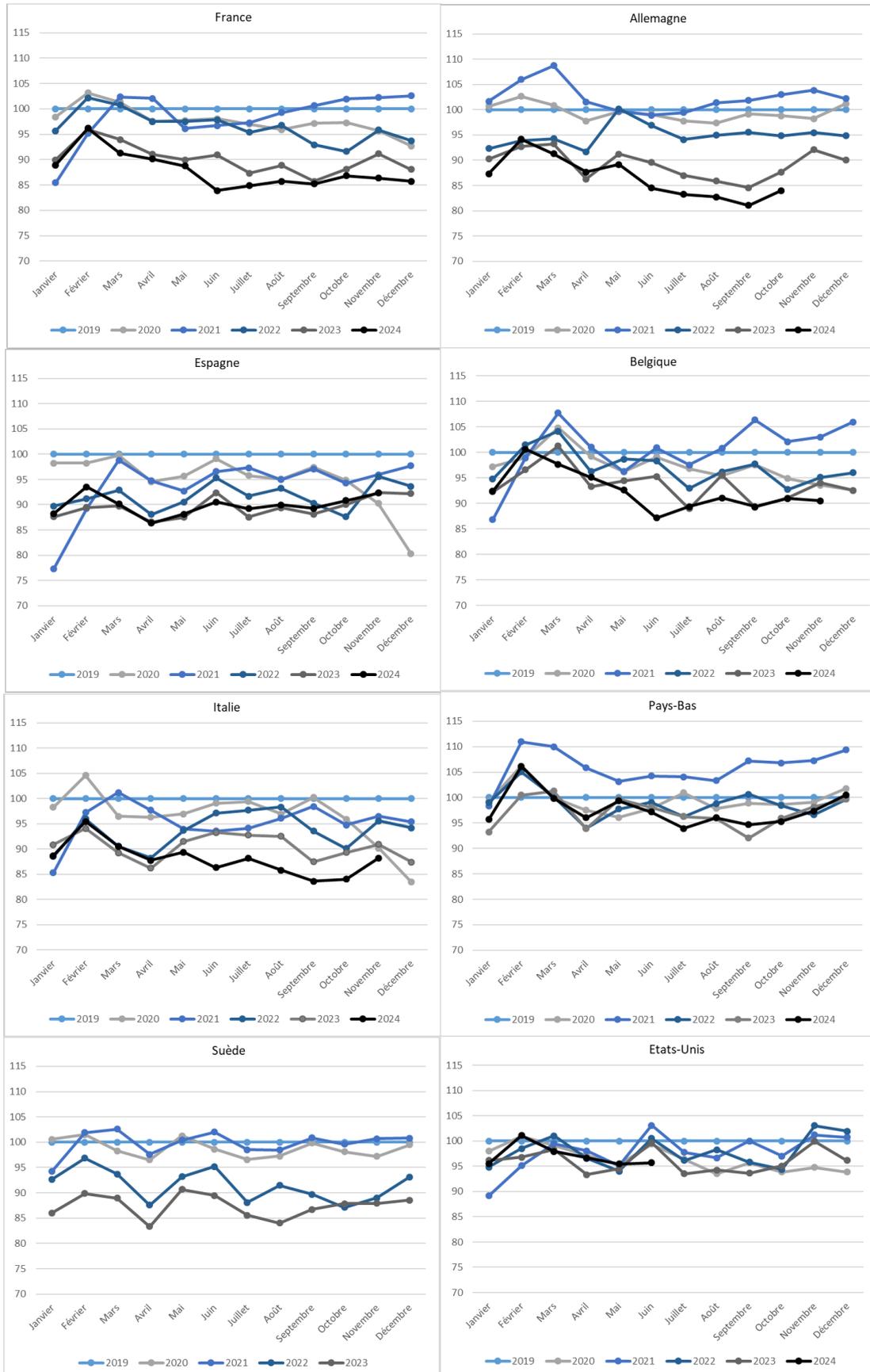
**Figure 8 - Indice conjoncturel de fécondité dans les pays suivis par le COR en 2022**



Sources : Eurostat (extraction des données le 14/11/2024) ; Insee (pour la France). OCDE (année 2021 pour les pays marqués d'une \*). Données provisoires.

Le recul de la fécondité observé en 2024 n'est pas propre à la France et s'observe dans les autres pays suivis par le COR. En effet, en comparant mois par mois le nombre de naissances chaque année entre 2019 et 2024 dans ces pays, on observe que dans pratiquement tous ces pays, le nombre de naissances mensuelles est, en 2024, inférieur aux autres années. La France fait partie des pays où le recul du nombre de naissances en 2024 est le plus fort avec une moyenne de 12 points en-deçà du niveau du nombre de naissances enregistré chaque mois en 2009. Dans la plupart des pays, le nombre de naissances mensuelles avait connu une hausse significative en 2021 à la sortie de la crise sanitaire avant de baisser de nouveau significativement en 2023 dans un contexte international marqué par la guerre en Ukraine et une forte inflation. Dans certains pays comme l'Espagne ou les Pays-Bas, le nombre de naissances mensuelles ne recule toutefois plus en 2024 et semble sur une tendance au redressement. Aux Etats-Unis, la tendance baissière de la natalité semble moins prononcée que dans les pays européens suivis par le COR.

**Figure 9 – Nombre de naissances vivantes chaque mois entre 2019 et 2024 dans les pays suivis par le COR (base 100 : année 2019)**



Source : Instituts nationaux de statistiques.

## 2. Des gains d'espérance de vie à 65 ans plus dynamiques pour les hommes que pour les femmes sur la période récente

L'espérance de vie<sup>2</sup> à 65 ans progresse en France depuis 1945. Entre 1950 et 2022, elle a augmenté de 8,5 ans pour les femmes et de 7 ans pour les hommes. En se référant à la période récente, après avoir baissé en 2015 en raison de conditions épidémiologiques et météorologiques peu favorables, l'espérance de vie à 65 ans a progressé de nouveau entre 2015 et 2019, mais de façon ralentie par rapport aux précédentes décennies. Avant 2014, l'espérance de vie à 65 ans progressait de 1,5 an à 2 ans par décennie ; entre 2014 et 2019, le rythme des gains d'espérance de vie à 65 ans est significativement plus lent : entre 0,7 an et 1,2 an par décennie chez les femmes et entre 1,1 an et 1,7 an par décennie chez les hommes). En 2024, l'espérance de vie à 65 ans est de 23,4 ans pour les femmes et de 19,7 ans pour les hommes. Elle retrouve son niveau de 2019 pour les femmes et le dépasse de 0,1 an pour les hommes. La dynamique de progression de l'espérance de vie, notamment des femmes, semble marquer le pas.

### Encadré : L'espérance de vie<sup>i</sup>

L'espérance de vie est un calcul statistique dont la définition est partagée par tous les organismes nationaux et internationaux, à commencer par l'ONU. L'espérance de vie à la naissance est « la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée ». Cet indicateur peut aussi être décliné à différents âges, pour suivre par exemple l'espérance de vie des femmes et des hommes à 60 ans ou 65 ans, c'est-à-dire la durée de vie restante « dans les conditions de mortalité de l'année » des personnes survivantes à ces âges. Ces durées de vie restantes à chaque âge sont utiles notamment pour savoir à quels âges se concentrent les gains (ou pertes) d'espérance de vie, ou suivre l'évolution d'indicateurs centrés sur la durée de vie des personnes au-delà d'un certain âge, notamment pour les questions sur les retraites.

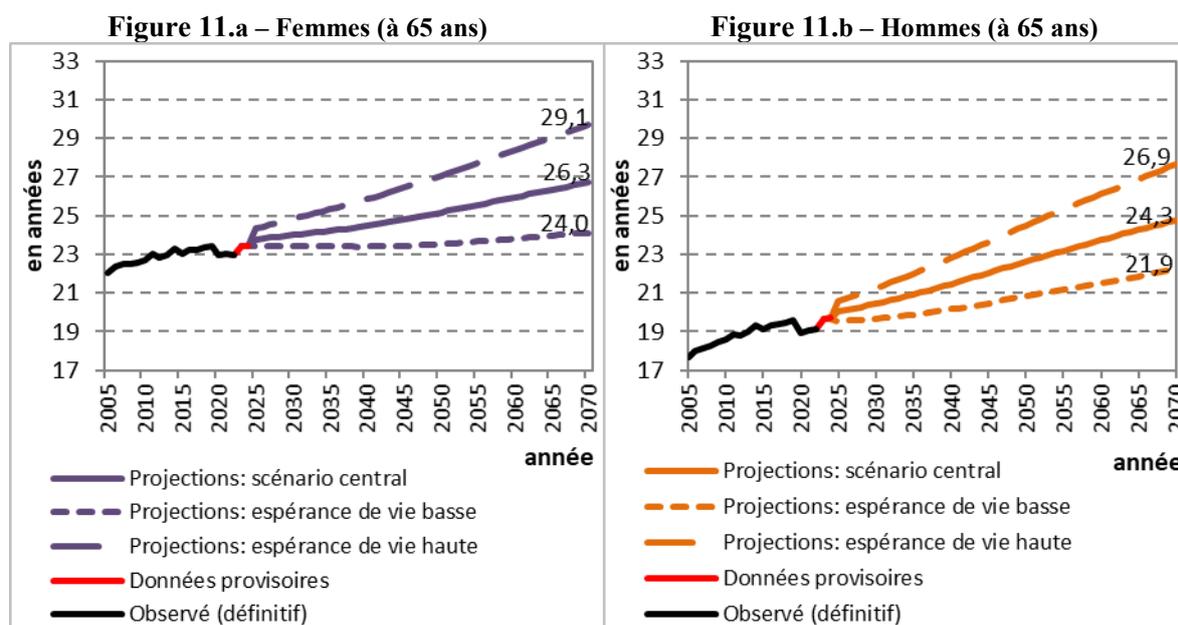
<sup>i</sup> Robert-Bobée I., « L'espérance de vie, un calcul certes fictif mais très utile », Le blog de l'Insee, Insee, janvier 2022.

Sur la période de projections, les gains d'espérance de vie à 65 ans seraient pour les femmes de 0,4 an à 0,8 an par décennie et pour les hommes de 0,9 an à 1,2 an. D'après le scénario central des projections démographiques 2021-2120, l'espérance de vie à 65 ans atteindrait 26,7 ans pour les femmes et 24,8 ans pour les hommes en 2070.

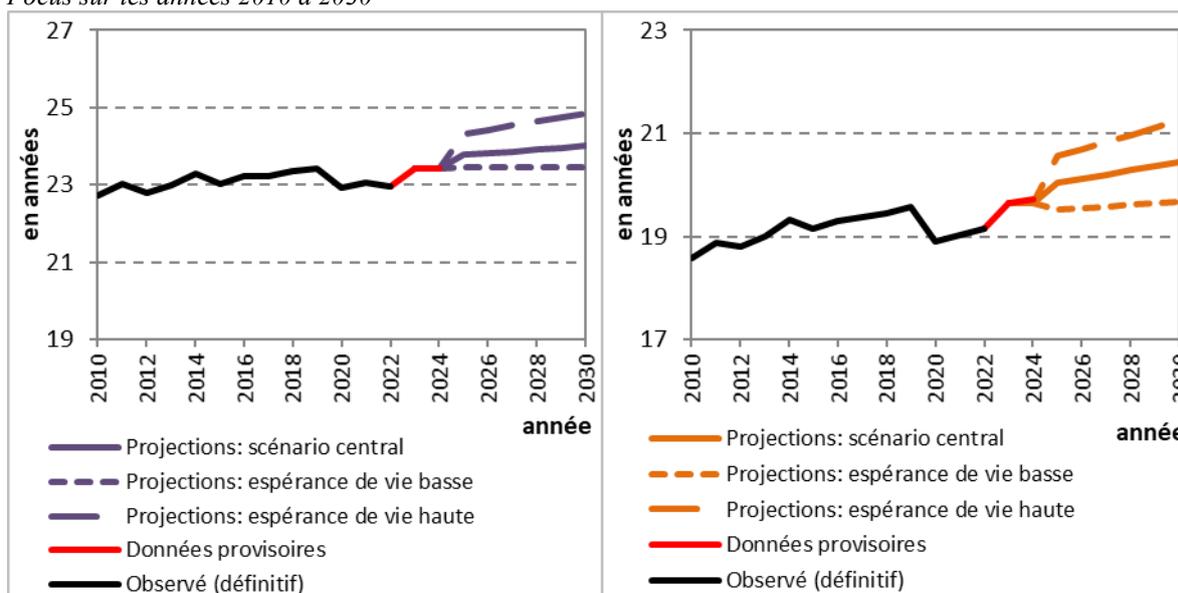
---

<sup>2</sup> cf. encadré.

**Figure 11 - Espérance de vie instantanée à 65 ans observée puis projetée**



*Focus sur les années 2010 à 2030*



*Lecture : en 2070, l'espérance de vie instantanée à 65 ans atteindrait 26,7 ans pour les femmes dans le scénario central (respectivement 24,1 ans dans le scénario bas d'espérance de vie et 29,7 ans dans le scénario haut d'espérance de vie) et 24,8 ans pour les hommes (respectivement 22,2 dans le scénario bas d'espérance de vie et 27,7 ans dans le scénario haut d'espérance de vie).*

*Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, y compris Mayotte à partir de 2014.*

*Sources : INSEE, bilan démographique 2024 et projections de population 2021-2120.*

### 3. Une hypothèse centrale de projection du solde migratoire à +70 000 personnes par an

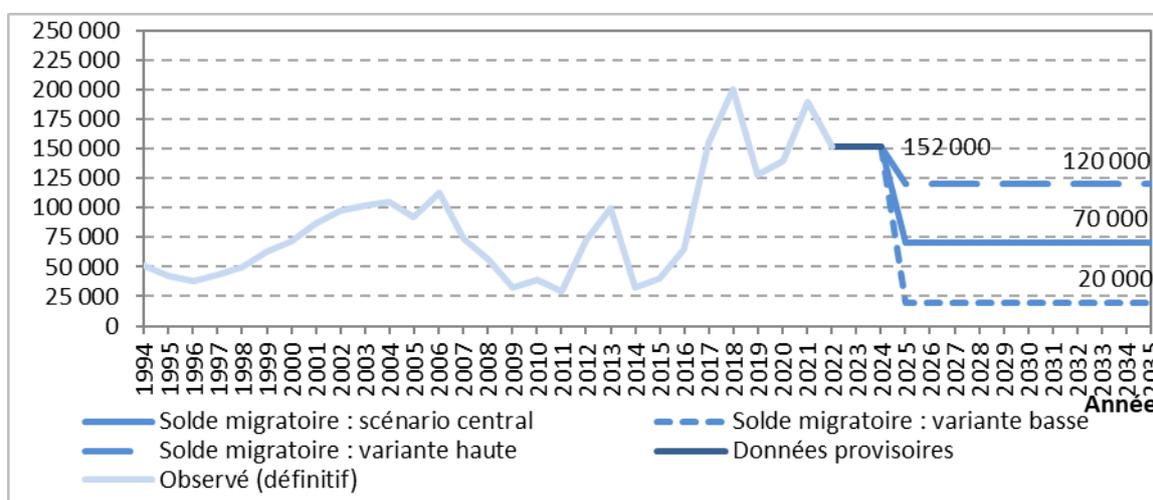
Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une année. Il est estimé indirectement par l'Insee, par différence entre l'évolution de la population mesurée à deux

recensements successifs et le solde naturel<sup>3</sup> déduit de l'état civil. Le solde migratoire observé au cours des 20 dernières années (+ 100 000 personnes par an) se caractérise par des évolutions particulièrement volatiles et heurtées. Plus encore que pour les autres composantes, une forte incertitude entoure son évolution qui peut refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage concernant le recensement.

L'Insee retient la moyenne des années 2019 à 2021 (+ 152 000 entrées nettes), comme observation provisoire pour les années 2022 à 2024. En 2021, dernière année observée, le solde migratoire s'élevait à 189 400.

L'hypothèse centrale des projections démographiques 2021-2120 de l'Insee est de +70 000, la variante haute est de +120 000 et la variante basse est de + 20 000 personnes par an.

**Figure 10 - Solde migratoire observé puis projeté**



Note : les hypothèses de solde migratoire en projection sont constantes à partir de 2024 jusqu'en 2070.  
 Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, y compris Mayotte à partir de 2014.  
 Source : INSEE, bilan démographique 2024 et projections de population 2021-2070.

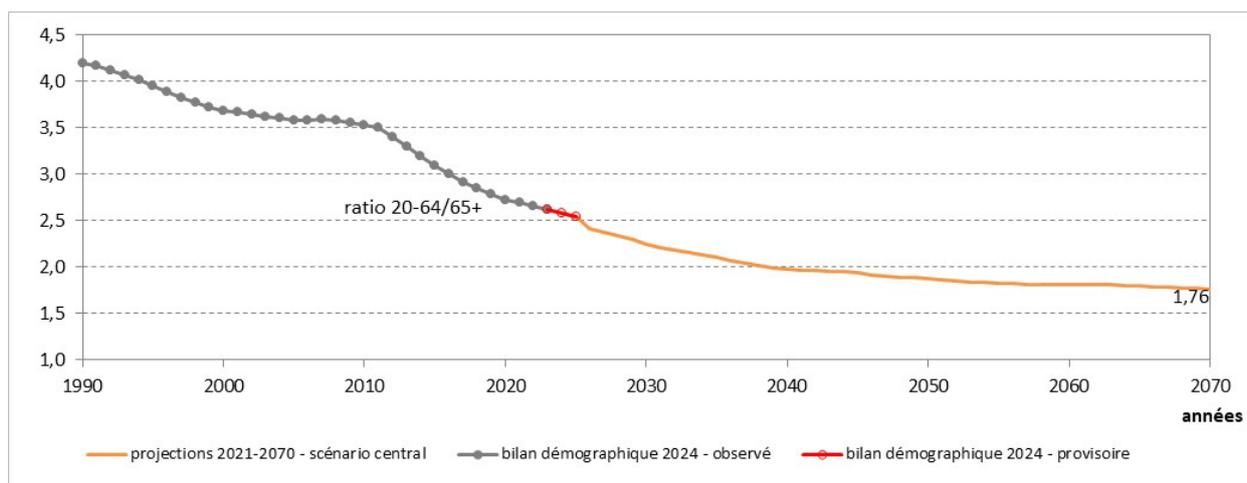
<sup>3</sup> Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

#### 4. Un rapport démographique des personnes d'âge actif sur celles plus âgées en baisse sur la période de projection, qui reflète le vieillissement de la population

Les évolutions de la fécondité, du solde migratoire et de l'espérance de vie déterminent celles du rapport démographique des personnes d'âge actif sur celles plus âgées (des 20-59 ans sur les 60 ans et plus, ou des 20-64 ans sur les 65 ans et plus), dont dépendent en grande partie les évolutions du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités<sup>4</sup>.

La baisse du rapport démographique des 20-64 ans sur les 65 ans et plus s'est accélérée à partir de 2009 – année où il est compté 3,6 personnes de 20 à 64 ans par personne de 65 ans et plus (2,6 en 2024 selon les données provisoires) – et le phénomène se poursuivrait jusque vers le milieu des années 2030 en raison de l'arrivée à l'âge de 65 ans des générations du *baby-boom*. Au-delà, le rapport démographique continuerait à baisser mais à un rythme moindre, puis se stabiliserait en fin de période de projection ; en 2070, il y aurait environ 1,76 personne de 20-64 ans par personne de 65 ans et plus d'après le scénario central.

**Figure 12 - Rapport démographique des populations de 20-64 ans rapportés aux 65 ans et plus, observés puis projetés**



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France entière à partir de 2014.

Source : INSEE, estimations de population (provisoire pour 2022-2024) et projections de population 2021-2120.

<sup>4</sup> Ce rapport diffère du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités dans la mesure où il faut prendre également en compte les taux d'activité aux différents âges. Les cotisants ne correspondent ainsi pas exactement aux effectifs âgés de 20 à 64 ans et les retraités à ceux âgés de 65 ans et plus.